

dans une église ou aux pieds d'un moine que dans des guérets ou un atelier. La tyrannie de leurs prêtres n'a pas permis que les lumières qui auraient pu les détromper arrivassent jusqu'à eux. Cet ouvrage même, écrit pour les éclairer, leur sera inconnu. Si quelque heureux hasard le faisait tomber dans leurs mains, ils en auraient horreur, et le regarderaient comme une production criminelle dont il faudrait brûler l'auteur.

xii.
Premiers
événemens
dont le pays
de Venezuela
fut le théâtre.

L'Espagne souffrait depuis long-temps que des brigands sortis de Saint-Domingue allassent voler sur le continent voisin des sauvages qu'on enterrait dans les mines. Elle comprit tard, mais elle comprit enfin qu'il lui serait plus utile d'y former des établissemens que de continuer à le dépeupler. Une région qu'Alphonse Ojeda avait découverte en 1499, et à laquelle il avait donné le nom de *Venezuela* ou de *Petite-Venise*, parce qu'on y aperçut quelques huttes établies sur des pieux pour les élever au-dessus des eaux stagnantes qui couvraient la plaine; cette région vit arriver en 1527 un petit nombre de Castellans conduits par Jean d'Ampuez. Le bonheur de ces aventuriers ne se borna pas à bâtir sans opposition la ville de Coro sur la plage où ils avaient débarqué, une immense étendue de pays se soumit à eux sans qu'ils fussent obligés de tirer l'épée. Cette facilité inattendue donna lieu l'année suivante à un arrangement assez singulier pour être remarqué.

Charles-Quint, qui avait réuni un si grand nombre de couronnes sur sa tête, et concentré dans ses mains tant de puissance, se trouvait engagé par son ambition ou par la jalousie de ses voisins dans des querelles interminables dont la dépense excédait ses facultés. Dans ses besoins, il avait emprunté des sommes considérables aux Welsers d'Augsbourg, alors les plus riches négocians de l'Europe. Ce prince leur offrit en paiement la province de Venezuela, et ils l'acceptèrent comme un fief de la Castille.

On devait croire que des marchands qui étaient redevables de leur fortune à l'achat et à la vente des productions territoriales établiraient des cultures dans leur domaine. On devait croire que des Allemands élevés au milieu des mines feraient exploiter celles qui se trouveraient sur la concession qui leur était faite. Ces espérances furent entièrement trompées. Les Welsers n'embarquèrent pour le Nouveau-Monde que quatre ou cinq cents de ces féroces soldats que leur patrie commençait à vendre à quiconque voulait et pouvait payer leur sang. Ces vils stipendiaires portèrent au-delà des mers le goût du brigandage qu'ils avaient contracté dans les différentes guerres où ils avaient servi. Sous la conduite de leurs chefs, Alfinger et Sailer, ils parcoururent un pays immense, mettant les sauvages à la torture, et leur déchirant le flanc pour les forcer à dire où était leur or. Des Indiens en-

chainés et chargés de vivres , qu'on massacrait à l'instant où ils tombaient de fatigue , suivaient cette troupe barbare. Heureusement la faim , la fatigue , les flèches empoisonnées délivrèrent la terre de cet odieux fardeau. Les Espagnols se remirent en possession d'un sol dont les Welsers ne voulaient plus ; et leur conduite ne fut guère différente de celle qui venait de causer tant d'horreurs. Leur commandant Carvajal paya , il est vrai , de sa tête ses atrocités ; mais ce châtement ne rappela pas du tombeau les victimes qu'on y avait plongées. De leurs cendres sortirent avec le temps quelques productions, dont le cacao fut la plus importante.

xiii.
Le cacao a
toujours fixé
les yeux de
l'Espagne sur
Venezuela.

Le cacaoyer est un arbre de grandeur moyenne , qui pousse ordinairement de sa racine cinq ou six troncs. Son bois est blanc , cassant et léger , sa racine roussâtre et un peu raboteuse. A mesure qu'il croît , il jette des branches inclinées , qui ne s'étendent pas au loin. Ses feuilles sont alternes , ovales , terminées en pointe. Les plus grandes ont huit à neuf pouces de longueur sur trois de largeur. Elles sont toutes portées sur des pédicules courts , aplatis , et accompagnés à leur base de deux membranes ou stipules. Les fleurs naissent par petits paquets le long des tiges et des branches. Leur calice est verdâtre , à cinq divisions profondes. Les cinq pétales qui composent la corolle sont petits , jaunes , renflés par le bas , prolongés en une lanière repliée en arc et

élargie à son extrémité. Ils tiennent à une gaine formée par l'assemblage de dix filets , dont cinq portent des étamines. Les cinq autres intermédiaires sont plus longs et en forme de languette. Le pistil , placé dans le centre et surmonté d'un seul style , devient une capsule ovoïde et presque ligneuse , longue de six à sept pouces , large de deux , inégale à sa surface , relevée de dix côtés , séparée intérieurement en cinq loges par des cloisons membraneuses. Les amandes qu'elle contient , au nombre de trente et plus , sont recouvertes d'une coque cassante et enveloppées d'une pulpe blanchâtre.

Ces amandes sont la base du chocolat , dont la bonté dépend de la partie huileuse qu'elles contiennent , et conséquemment de leur parfaite maturité. On cueille la capsule , lorsque , après avoir passé successivement du vert au jaune , elle acquiert une couleur de musc foncé. On la fend avec un couteau , et l'on en sépare toutes les amandes enveloppées de leur pulpe , que l'on entasse dans deux espèces de cuves pour les faire fermenter. Cette opération détruit le germe , et enlève l'humidité surabondante des amandes , que l'on expose ensuite au soleil sur des claies pour achever la dessiccation. Le cacao ainsi préparé se conserve assez long-temps , pourvu qu'il soit dans un lieu sec ; mais il n'est pas avantageux de le garder , parce qu'il perd en vieillissant une partie de son huile et de sa vertu.

Le cacaoyer vient aisément des graines que l'on sème dans des trous alignés, à la distance de cinq ou six pieds les uns des autres. Ces graines, qui doivent être très-fraîches, ne tardent pas à germer. L'arbre s'élève assez promptement, et commence à récompenser les travaux du cultivateur au bout de deux ans. On fait chaque année deux récoltes, qui sont égales pour la qualité et pour l'abondance. Cet arbre veut un terrain gras et humide, qui n'ait point été employé à une autre culture. Si l'eau lui manque, il cesse de produire, se dessèche et périt. Un ombrage qui le garantisse continuellement des ardeurs du soleil ne lui est pas moins nécessaire. Les champs des cacaoyers sont encore sujets à être dévastés par les ouragans, si l'on ne prend la précaution de les entourer d'une lisière d'arbres plus robustes, à l'abri desquels ils puissent prospérer. Les soins qu'ils exigent d'ailleurs ne sont ni pénibles, ni dispendieux. Il suffit d'arracher les herbes qui les priveraient de leur nourriture.

Le cacaoyer est cultivé avec succès dans plusieurs contrées du Nouveau-Monde. Il croît même naturellement dans quelques-unes. Cependant son fruit n'est nulle part aussi abondant qu'à Venezuela. Nulle part, si l'on en excepte Soconusco, il n'est d'aussi bonne qualité.

Mais pendant deux siècles les travaux de la colonie ne tournèrent pas au profit de sa métropole. Le commerce national était tellement sur-

chargé de droits, tellement embarrassé de formalités, que la province trouvait un grand avantage à recevoir des mains des Hollandais de Curaçao toutes les marchandises dont elle avait besoin, et à leur donner en paiement sa production, que ces infatigables voisins vendaient avec un bénéfice énorme à une partie de l'Europe, même au peuple propriétaire du terrain où elle était récoltée. Ces liaisons interlopes étaient si vives et si suivies, que, depuis 1700 jusqu'à la fin de 1727, il ne fut expédié des ports d'Espagne pour Venezuela que cinq navires, qui, sans exception, firent tous un voyage plus ou moins ruineux.

Tel était l'état des choses lorsque quelques négocians de la province de Guipuscoa jugèrent, en 1728, qu'il leur serait utile de se réunir pour entreprendre cette navigation. Le gouvernement approuva et encouragea ces vues. Les principales conditions de l'octroi furent que la compagnie paierait pour tout ce qu'elle voudrait envoyer, pour tout ce qu'elle pourrait recevoir, les impôts déjà établis, et qu'elle entretiendrait à ses frais un nombre de garde-côtes suffisant pour préserver le pays de la contrebande.

Il se fit successivement quelques changemens dans le régime de ce corps. On ne l'avait d'abord autorisé qu'à envoyer deux navires chaque année. La liberté d'en expédier autant qu'il lui conviendrait lui fut accordée en 1754.

Dans les premiers temps, la compagnie ne jouis-

xiv.
La province de Venezuela est mise sous le joug du monopole. Prospérité de la compagnie.